

Paris, le 24 février 2016
CP037 - 2016

Signature entre la DGA et le CNES d'un nouveau protocole relatif à la recherche duale

Laurent Collet-Billon, Délégué général pour l'armement et Jean-Yves Le Gall, Président du CNES, ont signé un nouveau protocole relatif à la recherche duale en matière spatiale.

La Direction générale de l'armement (DGA) représente le Ministère de la Défense pour exercer conjointement la tutelle du CNES avec le Secrétariat d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche.

La DGA et le CNES financent des projets de R & T afin de livrer aux forces françaises des systèmes spatiaux performants, fiables et au meilleur coût et pour maintenir les industriels français au plus haut niveau de leurs capacités et de leur compétitivité. Depuis l'origine, la DGA et le CNES se concertent sur les travaux à planifier dans le domaine spatial et sur l'utilisation des crédits de recherche duale pilotés par la DGA et affectés au CNES dans le cadre du programme LOLF 191 « Recherche duale ».

Le protocole qu'ont signé Laurent Collet-Billon et Jean-Yves Le Gall, vise à optimiser cette coordination et à améliorer encore les échanges entre les deux structures pour les planifications des projets de R & T et de démonstrateurs. En particulier, il régit les modalités de concertation entre la DGA et le CNES ainsi que celles d'orientation, de versement et de suivi de l'utilisation de la subvention du CNES.

À cette occasion, Jean-Yves Le Gall, Président du CNES, a déclaré : « Le CNES est particulièrement satisfait de cette signature qui donne un nouvel élan à la coopération que nous entretenons avec la DGA. L'organisation mise en place optimise notre coopération et permettra au CNES de continuer à mettre toutes ses expertises et ses capacités d'innovation au service du Ministère de la Défense ».

Contacts CNES

Pascale Bresson
Julien Watelet

Tél. 01 44 76 75 39
Tél. 01 44 76 78 37

pascale.bresson@cnes.fr
julien.watelet@cnes.fr

presse.cnes.fr